

Sous l'égide de la mairie de Boujan/Libron

23ème CONCOURS DE POESIE

Organisé par Eugène Garcia poète et animateur de l'Atelier Bouj'en-Poésie

Le concours s'adresse à tous les adultes d'expression française jusqu'au 15 juin 2021.

De 15 à 17 ans le concours est gratuit sur justificatif (photocopie recto-verso de la carte d'identité)

Deux thèmes sont proposés

* thème 1 (imposé) **LE DESIR** (voir les exemples sur le site Printemps des Poètes)

* thème 2 (au choix)

SECTIONS

- 1 Sonnet** sonnet, sonnet royal, sonnet estrambot..... (une prosodie rigoureuse est demandée)
- 2 Forme fixe** pantoum, ballade, terza rima, iambes, tri-vers, ghazel, triolet, sonnetin, riqueraque...
- 3 Classique** respect des règles de la prosodie classique et de la diérèse
- 4 Néoclassique** acceptation du hiatus non dissonant et non respect de la diérèse
- 5 Libre** (vers rimés, ex : les Fables de La Fontaine) **ou Libérée** (vers non rimés avec beaucoup de musique, et de métaphores. Le choix des mots est important.
- 6 Nouvelle ou Conte** (3 pages maximum. Police 12)

Les textes seront dactylographiés (arial ou calibri) au recto d'une feuille A4 en 3 exemplaires.

Le nombre de poèmes (**inédits**) est limité à un par section et par thème, (soit 12 poèmes pour les deux thèmes) mais pas plus de 32 vers par poème.

En haut à gauche de chaque texte indiquer la section (exemple, section 2 triolet, thème 1 ou 2)

En haut à droite 3 lettres en majuscules et **3 chiffres** serviront de **CODE** (sans signe distinctif)

Le dossier de participation doit contenir :

- Les textes dans une grande enveloppe en trois exemplaires (avec indications ci-dessus)
- Pour respecter l'anonymat inscrire sur une fiche : nom, prénom, date de naissance, adresse mail, téléphones, le code, le thème (1 ou 2), la section et les titres des poèmes. Placer cette fiche dans une petite enveloppe plus le chèque de 12 euros à l'ordre de la Mairie de Boujan-sur-Libron. Cette petite enveloppe sera cachetée, portera dessus le code choisi et sera ensuite placée dans la grande enveloppe contenant les poèmes.

Les dossiers seront déposés ou envoyés par courrier postal à la :

MAIRIE Concours de Poésie 34760 BOUJAN-sur-LIBRON

Le palmarès sera proclamé le **samedi 25 septembre ou samedi 2 octobre 2021 à 14h30**

Tous les candidats seront avisés par mail et conviés à la cérémonie. Les personnes absentes devront se faire représenter. Seuls les diplômes et les chèques-cadeaux seront envoyés.

* **SI BESOIN** par mail E.Garcia eugarciapoesie@laposte.net **ou** sylvainegabin34@gmail.com

06-32-73-79-00

LE PRIX DE LA VILLE ET LE PRIX DE L'ATELIER BOUJ'EN-POESIE RECOMPENSERONT LES POETES AYANT OBTENU LES MEILLEURES NOTES DANS LES DEUX THEMES ET DANS DIVERSES FORMES

